

Compte rendu de la réunion de CE du 25 février 2016.

- Approbation du PV de la réunions ordinaires du mois de janvier 2015 :
→ Le PV est approuvé par la majorité des membres du CE.

- Information sur l'activité commerciale :

Résultat de l'activité commerciale :
(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (Janvier 2016)	Cumul (À fin janvier 2016)
Satellite Nord-Est	Evo/histo %	-6.29 %	-6.29 %
	Écart/bud %	-4.08 %	-4.08 %
Exploitation Nord-Est	Evo/histo %	-6.20 %	-6.20 %
	Écart/bud %	-4.00 %	-4.00 %

Début d'année catastrophique en termes de chiffre d'affaire qui correspond à un mauvais contexte économique en France.

Les membres du CE remontent à la direction l'inquiétude des salariés sur leur devenir dans certains magasins

- Information sur les jours fériés au titre de l'année 2016 :

La direction nous présente le planning prévisionnel des ouvertures des jours fériés de nos magasins, ainsi que la règle applicable au niveau de notre entreprise. Sachant que suite à la demande de la CFDT sur les NAO 2016, la direction s'engage à ouvrir une négociation sur le sujet dans le premier trimestre. La règle actuelle ne nous convenant pas, la **CFDT** pèsera de tout son poids pour qu'un accord équitable soit trouvé.

Bien évidemment la base du volontariat pour les employés doit être respectée et aucune pression ne doit être exercée par l'encadrement.

- Informations-consultations du CE sur le projet de modification des horaires des magasins de Fruges, Calais-Virval et de Leforest :

Le projet de la direction est d'ouvrir tous les dimanches les magasins de Fruges et de Calais-Virval et d'ouvrir en continu tous les jours de la semaine le magasin de Leforest. Comme d'habitude la **CFDT** se prononce contre ces ouvertures dénonçant, le manque de moyen mis en place par la direction afin de palier à ces amplitudes horaires, ainsi que des contraintes supplémentaires pour les salariés.

Là également, la base du volontariat pour les employés doit être respectée sur le travail du dimanche et aucune pression ne doit être exercée par l'encadrement.

La majorité des membres du CE se prononce contre ces projets (à l'exception des membres de la CFE-CGC).

- Présentation des comptes du CE – Intervention de l'expert comptable :

Grace à une équipe performante et intègre des membres du bureau de notre comité d'établissement, composées majoritairement de représentants **CFDT**, les comptes sont en très net excédents en ce début d'année 2016. Bonne nouvelle pour l'ensemble des salariés de notre région Nord-Est qui pourront profiter pleinement de cette très bonne gestion en participant aux différentes activités organisées par notre CE.

➤ **Information-consultation du CE sur les projets de vidéosurveillance des magasins d'Abbeville et d'Étaples :**

La direction projette d'équiper ces magasins de vidéosurveillance.

La **CFDT** ne peut pas se prononcer pour la vidéo-surveillance.

En effet, même si celle-ci peut s'avérer utile contre la démarque et surtout pour la sécurité des salariés, la vidéosurveillance est trop souvent détournée de son objectif principal afin de les fliquer.

Elle n'est pas toujours implantée de façon cohérente.

Elle ne répond pas au devoir de confidentialité, de par le manque de locaux dédiés à l'implantation des écrans.

➔ La majorité des membres du CE vote défavorablement à ce projet.

➤ **Information sur l'intéressement collectif :**

La prime moyenne pour l'année 2015 de notre région Nord-Est est de : 789€.

Les montants sont à consulter magasin par magasin, sachant que le critère national sur la satisfaction client est de 300€.

Attention, Nouveauté 2016 (loi Macron) ➔ si vous voulez toucher cette somme, il faut en faire la demande, sinon c'est bloqué, comme la Participation !

➤ **Information du président :**

- Présentation des NAO 2016.

➔ Document à retrouver sur notre site : <http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

➤ **Point sur la commission loisirs :**

1) Organisation d'une sortie à Pairidaiza en Belgique le 5 juin au tarif de 10 € pour les salariés et ayants droits / Tarif extérieurs : 50 EUR <http://www.pairidaiza.eu/>
➔ Vu le tarif très attractif, les places ne seront ni remboursables, ni échangeables). Pour la région EST, ce sera le zoo d'Amnéville (entre METZ et THIONVILLE) <http://www.zoo-amneville.com/>

2) Décision de l'organisme qui traitera les prélèvements bancaires : COMITEO ou PROWEBCE. À la majorité des membres du CE Comitéo a été choisi par la majorité des membres du CE.

➔ Dorénavant, les salariés pourront faire leur demande de Chèques Vacances soit par chèque, soit par prélèvement bancaire (forte demande des salariés)

Prochaine réunion CE le 24 mars 2016.

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

Ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web